

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 70 (1941)
Heft: 11

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. *Partie officielle. — Partie non officielle. — Enseignement de l'orthographe. — Congrès national de l'Union suisse de charité. — Promenade méditative... — Programme établi pour les 2^{me}, 7^{me} et 8^{me} arrondissements. — Retraite des institutrices à Montbarry. — Tableaux scolaires suisses.*

Partie officielle

1. Les examens du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Dans sa séance du 24 juillet, la Commission cantonale des études, statuant sur les résultats des derniers examens, a délivré les brevets de capacité suivants pour l'enseignement primaire :

Diplômes avec la mention *très bien* : MM. Marcel Gremaud, de Gumezens; Roger L'Eplattenier, de Greng; Hubert Loup, de Bussy; Gérard Moura, de Grandvillard; Joseph Seydoux, de Sales et Vaulruz; Henri Terrapon, de Montagny-les-Monts; M^{lles} Hélène Bugnon, de Montagny-les-Monts; Marguerite Carrard, d'Estavayer-le-Lac; Hélène Kohler, d'Elay (Jura bernois); Esther Pillonel, de Seiry; Angèle Schorro, de Liebistorf; Hanny Schwab, de Chiètres; Marguerite Suter, de Muotatal (Schwytz); Marguerite Thorimbert, du Châtelard, et Marianne Thorimbert, de Grangettes.

Diplômes avec la mention *bien* : MM. Marcel Buchmann, de Guin; Léon Chassot, de Bussy; Edmond Pfulg, de Flühli (Lucerne); Alphonse Thévoz, de Delley; M^{lles} Yvonne Aeby, de Guin; Simone Brasey, de Châbles; Marie Chaperon, de Châtel-St-Denis; Marie-

Xavier Fleury, de St-Brais (Jura bernois) ; Marie-José Hæring, de Villarvolard ; Andrée Jordan, de Domdidier ; Irma Kernen, de Reutigen (Berne) ; Marie-Thérèse Michel, de Villarlod ; Isabelle Noth, de Zumholz ; Elisabeth Staremborg, d'Ebnat (St-Gall) ; Marie-Madeleine Stucky, de Fribourg et Guin ; Thérèse Thorin, de Villars-sous-Mont, et Denise Ziegenbalg, de Jongny (Vaud).

Diplômes avec la mention *satisfaisant* : M^{lles} Agnès Collomb, de Portalban ; Marthe Jordan, de Domdidier, et Césarine Marchon, de Vuisternens-en-Ogoz.

Il est à remarquer que les jeunes maîtres, nouvellement diplômés, ont achevé leurs études normales en 1940 et ont subi, cette année, après un cours de méthodologie pratique à Estavayer-le-Lac, l'examen spécial pour la pratique de l'enseignement.

La Commission a, de plus, octroyé le diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines à M^{lles} Mathilde Brunschwiler, du canton de Thurgovie ; Jeanne Crittin, de Chamoson (Valais) et Daria Schouwey, d'Hauteville, ainsi que le brevet pour l'enseignement des ouvrages manuels à M^{lles} Eugénie Bongard, d'Ependes et Sales (Sarine), et Liliane Grieder, de Diegten (Bâle-Campagne).

Pour tenir compte des cours de vacances universitaires, la Commission des études a avancé de sept jours et a fixé aux vendredi et samedi 19 et 20 septembre prochains les examens de renouvellement du brevet.

2. Obtention et renouvellement du brevet en 1942.

La Commission cantonale des études a fixé comme suit les œuvres à l'étude pour les examens du brevet en 1942 :

1. *Section française* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention, Racine, Iphigénie, édition Crouzet et Lamennais, Extraits, édition Hatier, Les classiques pour tous ; pour le renouvellement : Charles Péguy, Morceaux choisis, poésie, édition Gallimard, et Gonzague de Reynold, Le génie de Berne et l'âme de Fribourg ;

b) étude de l'allemand, pour l'obtention, Briod et Stalder, I et II, et au choix : das V. Lesebuch, manuel de lecture en usage dans les écoles du canton, pages 51 à 138, sans les poésies, ou Lectures allemandes, Briod et Stalder, I^{re} partie ; pour le renouvellement : Odilo Zurkinden, Wo der Adler haust, Berggeschichten, Media vita, pages 5 à 55.

2. *Section allemande* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : Goethe, Iphigenie, et Gertrud von Lefort, Die Opferflamme, Inselverlag ; pour le renouvellement : Schiller, Wilhelm Tell, et G. Keller, Das Fähnlein der sieben Aufrechten ;

b) étude du français, pour l'obtention : grammaire Augé, cours supérieur et comme lecture, René Bazin, Une tache d'encre, édition Velhagen und Klasing in Bielefeld und Leipzig ; pour le renouvel-

lement : Alphonse Daudet, *Lettres de mon Moulin*, collection Nelson, Morceaux : Installation ; La chèvre de M. Seguin ; le sous-préfet aux champs ; l'homme à la cervelle d'or ; les oranges.

N. B. — Les ouvrages indiqués ci-haut sont en vente à la Librairie St-Paul, à Fribourg.

3. Matériel et moyens d'enseignement pour les écoles primaires.

La Direction de l'Instruction publique, prenant en considération les avis de la commission cantonale des études, porte à la connaissance du personnel enseignant les décisions suivantes prises dans un but d'économie et de simplification :

a) *Concernant les cahiers et leur réglure* : Sont seuls admis dans les écoles les cahiers n° 6, 9 doubles lignes, n° 7bis, 10 doubles lignes, n° 2bis, 19 lignes, n° 9 quadrillé 4 mm. sans marges, n° 8, réglure commerciale sans marges, n° 40 1/2, 16 lignes, n° 50 1/2, 13 lignes, la réglure extra et le cahier de comptabilité. Tous les cahiers seront désormais de 40 pages, au total de 9 réglures différentes.

Dès l'épuisement du stock restant, les cahiers d'autres réglures seront supprimés ;

b) *Manuels de classe* : Sont seuls approuvés : *Religion* : les catéchismes des degrés inférieur, moyen et supérieur, et les bibles, par Fides, soit les manuels des tout petits, des enfants et des adolescents.

Français : Livres de lecture, degré inférieur, 1^{re} année, syllabaire Marchand, Mon premier livre, et pour les degrés moyen et supérieur : Mes Lectures, deux manuels en usage ; et pour la grammaire : La grammaire fribourgeoise demeure en usage jusqu'à épuisement de l'édition actuelle ; la grammaire Nicolet, degré inférieur, et Grammaire élémentaire, par une Réunion de professeurs, cette dernière présentant le programme complet de l'école primaire fribourgeoise.

Arithmétique : Les six séries de calcul, avec les Guides du Maître ; livres de calcul oral se rapportant à la 5^{me} série ; cartes de calcul avec feuilles de réponses.

Culture nationale, pour l'enseignement de la géographie, de l'histoire et de l'instruction civique : Carte manuelle du canton sur papier et sur toile ; carte scolaire suisse Kümmerly sur papier et sur toile ; cahiers de cartographie de G. Michel, Suisse et canton de Fribourg ; géographie du canton ; Résumé d'histoire suisse pour le degré moyen ; Culture nationale, pour le degré supérieur ; Eléments de droit et d'instruction civique, de J. Piller. L'ouvrage : Un siècle d'histoire fribourgeoise, doit être utilisé par le personnel enseignant sous forme de causeries instructives dans l'enseignement primaire supérieur et dans l'enseignement complémentaire.

Chant : Le Kikeriki et l'Ecolier chanteur.